

ENTREPRISES

SBM Offshore: filiales suisses condamnées

CORRUPTION. Les sociétés SBM Holding, Single Buoy Moorings et SBM Production Contractors devront payer plus de 7 millions de francs, dont 4,2 millions d'amende.

Le Ministère public de la Confédération (MPC) a condamné trois filiales suisses du groupe parapétrolier SBM Offshore au paiement d'un montant de plus de 7 millions de francs, dont 4,2 millions d'amende. Il pointe leur responsabilité pénale en lien avec des actes de corruption.

En raison de multiples et graves défaillances dans leur organisation interne, ces trois sociétés, SBM Holding Inc., Single Buoy Moorings Inc. et SBM Production Contractors Inc, n'ont pas empêché, entre 2006 et début 2012, la corruption d'agents publics d'Angola, de Guinée équatoriale et du Nigeria, a écrit mardi le MPC dans un communiqué. L'instruction a permis d'établir qu'entre ces deux dates, des paiements corruptifs de plus de 22 millions de dollars (20,5 millions de francs) et de près d'un million d'euros (1,05 million de francs) ont été effectués.

Corruption «systémique»

Les fonds provenaient de comptes bancaires appartenant à SBM Holding Inc. Ils ont été acheminés avec le concours d'intermédiaires, agissant à travers de sociétés écran, sous le couvert de contrats fictifs conclus avec les trois sociétés suisses condamnées.

«Ces pratiques criminelles faisaient partie d'un véritable système mis en place pour procéder à des paiements corruptifs massifs (...) en vue de l'adjudication de contrats au groupe SBM Offshore», écrit le MPC.

L'ampleur et la durée des actes de corruption démontrent que l'analyse du risque, les mesures et les processus de lutte contre la corruption, ainsi que leurs contrôles, notamment en lien avec l'activité des intermédiaires, ont été soit inexistantes,

soit totalement insuffisantes durant la période des faits sous enquête, relève le MPC.

La désorganisation constatée était commune aux trois sociétés condamnées. Celles-ci partageaient les mêmes locaux et partiellement les mêmes employés et administrateurs.

Créance compensatrice

L'amende de 4,2 millions de francs infligée aux trois sociétés prend en considération l'ancienneté des actes de corruption des agents publics, ainsi que les mesures prises par SBM Offshore à partir de 2012 pour mettre fin à ces pratiques. Les filiales sont en outre condamnées à payer 2,8 millions de créance compensatrice, en lien avec les paiements corruptifs au Nigeria.

Aucune créance compensatrice n'a en revanche été prononcée concernant les paiements en Angola et en Guinée équatoriale. Les gains correspondants réalisés par le groupe SBM Offshore ont en effet déjà été inclus dans les montants payés dans le cadre d'accords conclus aux Pays-Bas et aux Etats-Unis, en 2014 et en 2017.

L'ordonnance du MPC, rendue jeudi dernier, s'inscrit dans le prolongement d'une procédure connexe, ayant donné lieu à un jugement le 6 juillet 2020 par la Cour des affaires pénales du Tribunal pénal fédéral. Un ancien dirigeant de SBM Offshore et de SBM Holding Inc. avait été reconnu coupable de corruption d'agents publics étrangers en Angola.

Le groupe SBM Offshore, dont les filiales suisses constituent le centre financier opérationnel, est spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de systèmes et d'équipements maritimes à destination de l'industrie pétrolière et gazière. (awp)

Exlterra pourrait assainir Tchernobyl en 15 ans

DÉCONTAMINATION. La start-up genevoise a présenté de premières données pour étayer l'efficacité de sa technologie et a détaillé ses ambitions pour le site ukrainien, où un essai est en cours sur un hectare depuis maintenant un an.

Sophie Marenne

Une start-up suisse décontamine Tchernobyl: cette histoire a été relayée dans divers journaux du pays en avril dernier, 35 ans pile après la catastrophe nucléaire. Non sans souligner que la méthode d'Exlterra ne reposait sur aucune étude scientifique. Sept mois plus tard, le CEO de la société de Plan-les-Ouates, Frank Muller, est de retour d'Ukraine avec de premiers résultats empiriques qu'il a présentés à la presse, ce mardi.

Un an après l'installation du système NSPS de la start-up dans les sols souillés, la baisse moyenne de la pollution radioactive est de 37% au sol et 46% dans l'air. «Nous nous attaquons à un problème que, jusqu'ici, personne n'avait réussi à traiter», s'est réjoui Frank Muller.

Une technologie qui exploite «les forces naturelles des sols»

Sur place, 4849 tubes en polyéthylène ont été enfouis sur une surface d'un hectare, depuis septembre 2020. Selon le CEO, «la radioactivité y retrouvera son taux naturel au bout de cinq ans». Les relevés ont été faits par le State Specialized Enterprise Ecocentre (SSE Ecocentre), l'organisme d'État ukrainien en charge du suivi des radiations environnementales dans la zone. Coût de l'installation: quasiment un demi-million de francs, déboursé par la start-up elle-même. Financée uniquement par capitaux privés, Exlterra ne dévoile aucun autre chiffre.

Cette décontamination fonctionne grâce à une technologie simple: les tubes en plastique, installés à des profondeurs différentes, agissent sans consom-



Dépollution. Fondée en 2013, Exlterra est en train de faire breveter sa technologie de structures tubulaires qui neutralise la radioactivité, actuellement testée à Tchernobyl.

mer d'énergie si ce n'est «les forces naturelles des sols», a expliqué Andrew Niemczyk dans une vidéo présentée durant la conférence de presse. Le CTO de la start-up est l'inventeur du système qu'Exlterra est en train de faire breveter. «Attention, il ne draine pas la radioactivité vers les profondeurs. Il la neutralise grâce à une réaction physique», a précisé Frank Muller. Contacté par L'Agefi, le directeur du Laboratoire de mécanique des sols de l'EPFL, Lyse Laloui, a indiqué ne pas pouvoir, dans l'immédiat, donner d'avis sur cette méthode.

Comment garantir que ces résultats soient liés au NSPS et non aux effets du temps ou de la météo? Frank Muller a répondu que les résultats «vont

bien au-delà de la marge d'erreur liée à l'humidité ou la saisonnalité» et que l'analyse est soutenue «par l'expertise de SSE Ecocentre». Pour l'entrepreneur genevois, le choix de Tchernobyl offre aussi l'assurance d'une «zone contrôlée, pour une base d'étude objective».

Contactez les autorités japonaises pour Fukushima

A l'avenir, l'entreprise poursuivra ses efforts sur le site d'exclusion ukrainien. Quant à la possibilité d'un assainissement total de la vingtaine d'hectares autour des centrales Nr. 1 à 4, Frank Muller estime qu'il faudrait «une quinzaine d'années et moins de 100 millions de francs pour y parvenir».

L'entrepreneur compte bientôt contacter les autorités japonaises pour proposer le même service à Fukushima, ce qui éviterait «de déverser l'eau radioactive dans les océans».

Fondée en 2013, Exlterra compte une vingtaine d'employés actifs en Suisse, en Pologne et aux Etats-Unis. La production et l'installation des structures tubulaires sont externalisées. Outre le NSPS de décontamination, la start-up a conçu deux autres produits: l'un de gestion des eaux pluviales (GEPS) et l'autre luttant contre l'appauvrissement des sols dans l'arboriculture (NEPS). «Mais notre programme d'innovation ne s'arrêtera pas là, d'autres seront bientôt dévoilés», a confié le CEO à L'Agefi. ■

AGEFI

Impressum

Adresse centrale:
Nouvelle Agence Économique et Financière S.A.
Route de la Chocolaterie 21
Case postale 61 – 1026 Echandens-Denges
Tél. +41 (0)21 331 41 41 – agefi@agefi.com

Zurich:
Postfach 24 – 8032 Zurich
Tél. +41 (0)44 254 39 20

Genève:
Rue des Bains 35 – 1205 Genève

Président du conseil d'administration:
Raymond Loretan

CEO - Rédacteur en chef: Frédéric Lellèvre

Rédacteur en chef adjoint: Johan Friedli

Rédaction: redaction@agefi.com
Christian Affolter, Maude Bonvin, Justine Fleury, Stéphanie Giroud, Marine Humbert, Matteo Ianni, Sophie Marenne, Luc Pettifère (Acteurs et projets numériques), Carine Rielle, Pascal Schmuck, Caroline Spir

Édition (soir):
Eric Loup, Guillaume Ott, Julie Pelloux, Serge Rapin

Imprimerie:
CH Media Print AG

COO:
Olivier Bloch

Ventes (publicité):
Christian Nicollier

(Suisse romande - Tessin - France - UK)
+41 (0)79 934 10 57 – c.nicollier@agefi.com

Beatrice Leuenberger:

Suisse allemande, Allemagne et Autriche
+41 (0)79 705 26 93 – b.leuenberger@agefi.com

Représentations internationales:

Allemagne, BENELUX, Grande-Bretagne, France, Italie sur agefi.com/annonceurs/media-kit
Ventes en kiosques:
7Days (Genève)

Informatique IT, production:

+41 (0)21 331 41 07 – it@agefi.com

Service client lecteurs et annonceurs:

Elise Choasson – +41 (0)21 331 41 72

Perrine Pingat – +41 (0)21 331 41 40

Abonnements:

Tél. +41 (0)21 331 41 41

E-mail: abo@agefi.com

Abonnements numériques à partir de CHF 4,50

pour 24 heures. Toutes les offres, y compris

pour les suppléments sont sur www.agefi.com

Nous consulter pour les offres Entreprises

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression,

copie de texte, de photo ou d'annonce, ainsi

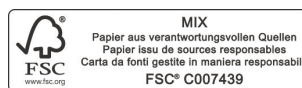
que toute utilisation sur les supports optiques,

électroniques ou autres soumises à l'approbation

préalable de la rédaction en chef en vertu

des dispositions relatives au droit d'auteur ainsi

qu'à la loi contre la concurrence.



L'hydrogène a du potentiel en Suisse

ÉNERGIE. Une étude montre un marché encore peu développé en Suisse, mais en pleine croissance.

Justine Fleury

Le marché de l'hydrogène est encore petit en Suisse: il ne représenterait qu'un pourcent de la taille du marché du gaz naturel helvétique. C'est ce qui ressort du rapport sur le développement du secteur de l'hydrogène en Suisse, présenté mardi par Eric Plan, secrétaire général de CleantechAlps, plateforme de soutien aux technologies propres.

L'étude, dévoilée à l'occasion de la rencontre des acteurs de l'hydrogène dans le canton de

Vaud, Innovaud ReConnect H2, à Paudex, révèle que le nombre d'entreprises devenues actives dans ce domaine a quasiment doublé depuis 2012. «C'est extrêmement dynamique. Il n'y a pas beaucoup de marchés qui bougent autant en Suisse», a déclaré Eric Plan lors de l'événement.

Sur une centaine d'entreprises recensées en Suisse, la production et la distribution regroupent le plus grand nombre d'acteurs. Le stockage est en dernière position. A noter cependant que des entreprises

peuvent être actives dans plusieurs étapes de la chaîne de valeur, a précisé Eric Plan.

Application pour les transports

Si l'on se penche sur les domaines d'application, le secteur de la mobilité est celui où les entreprises suisses sont les plus actives, devant les systèmes énergétiques et l'industrie (matières premières et processus), révèle l'étude

Ces chiffres ont été boostés par le grand projet de camions à hydrogène de la société Hydros-pider, créée notamment par

Alpiq, et d'Hyundai Hydrogen Mobility.

«Nous sommes un petit pays, mais nous pouvons offrir les conditions cadres nécessaires pour développer la mobilité hydrogène», a indiqué Eric Plan en citant notamment l'abondance d'énergie hydroélectrique pour la production d'hydrogène vert et l'exonération de la redevance poids lourds.

Pour aller plus loin dans le développement de cette énergie, la Suisse aurait besoin d'un programme fort d'incitations, a conclu Eric Plan. ■